

Outil 1 – Panel de Gestes

Vous êtes artisan ou commerçant et vous souhaitez réduire vos déchets ? Quelques gestes de prévention sont indiqués ci-après !
(liste non exhaustive)

Choisir des gestes pour réduire les déchets de votre entreprise

Vous trouverez ci-après des gestes de réduction pour les déchets les plus courants. Pour choisir les plus adaptés à la situation de votre structure, utilisez l'état des lieux initial de la production de déchets de votre entreprise réalisé grâce au questionnaire de début d'opération fourni par le coordinateur.

En fonction des catégories de déchets que vous produisez, mais aussi de la motivation de vos salariés ou de l'articulation avec d'autres projets de votre structure, plusieurs stratégies sont possibles (l'une n'excluant pas l'autre) :

- mettre en place plusieurs gestes permettant de réduire significativement une catégorie de déchets,
- agir sur la production globale en choisissant des gestes qui permettent d'agir sur plusieurs catégories de déchets (moins efficace a priori, cela permet néanmoins de choisir en priorité les gestes jugés les plus faciles et d'impliquer le maximum d'employés),
- privilégier des actions internes à l'entreprise, dans un ou plusieurs service(s) (espaces verts, achats, restauration par exemple),
- élargir l'action et impliquer également les clients (en proposant un sac à pain pour les boulangers par exemple).

Sont proposés des gestes permettant de réduire les déchets les plus courants :

- les emballages dans l'espace de vente ou les ateliers de production,
- le papier, en particulier dans les bureaux,
- les produits à usage unique qui sont susceptibles d'être utilisés par tous les salariés de l'entreprise ou pour l'entretien des locaux,
- les déchets dangereux qu'il s'agit de limiter et qui imposent une gestion spécifique.

Au-delà, une démarche plus large d'intégration de critères environnementaux dans les achats sera l'occasion de valoriser les actions menées auprès des clients.

1. Réduire les emballages

- **Négocier des livraisons sans emballages ou avec des emballages repris par le fournisseur**
 - Demander aux fournisseurs d'effectuer leurs livraisons dans des emballages réutilisables (caisses en plastique par exemple). Attention, cette action peut être difficile à mettre en place. Négocier de préférence avec des fournisseurs locaux, ou faire un retour au coordinateur pour essayer de mettre en œuvre l'action à plusieurs).
 - Pour les palettes, il est conseillé de négocier des livraisons sur des palettes « Europe ». Celles-ci ont été conçues pour effectuer plusieurs rotations et contribuer ainsi à la réduction des déchets d'emballages industriels. Elles peuvent être réparées et sont recyclées en fin de vie.

- **Optimiser le conditionnement de ses emballages**
 - Demander aux fournisseurs d'éviter les emballages inutiles.
 - Préférer les achats en vrac ou en grand conditionnement.

- **Centraliser les achats de fournitures**
 - Faire un bilan annuel de sa consommation et commander les fournitures pour l'année en fonction de ce bilan (il est préférable de désigner une personne unique en charge des commandes).

- **Réutiliser ses emballages**
 - En interne (ex : les enveloppes peuvent être récupérées pour réexpédition ou comme brouillon).
 - En externe (ex : le papier bulle de livraison peut permettre d'emballer les produits fragiles achetés par les clients).

2. Diminuer la consommation de papier

- Configurer ses postes informatiques pour que les impressions soient réalisées automatiquement en recto-verso.
- Mettre en place un suivi mensuel (communiqué aux employés) sur le nombre de ramettes de papier consommées.
- Remplacer les imprimantes individuelles par une imprimante réseau (le fait de devoir se déplacer pour récupérer une impression réduit significativement le nombre d'impressions réalisées...).
- Mettre en place un logiciel supprimant l'impression automatique des fax (cf. [Consommation durable - zoom sur les papiers](#)).
- Mettre en place un bac d'impression contenant du papier brouillon pour imprimer certains fax et travaux.
- Dématérialiser les actes administratifs et les lettres d'information.
- Apposer un autocollant Stop Pub sur la boîte aux lettres de la structure.

3. Limiter les produits à usage unique

- **Remplacer ses essuie-mains papier par un essuie-main réutilisable**
→ Essuie-mains tissus.
- **Supprimer les gobelets jetables**
→ Utiliser des tasses lavables.
→ Installer un distributeur de boissons laissant le choix d'utiliser sa tasse personnelle (toutes les machines de dernière génération sont capables de proposer cette solution).
- **Ne plus utiliser de piles jetables**
→ Les remplacer par des accumulateurs ou piles rechargeables (Attention, la puissance des piles rechargeable doit être adaptée à l'usage sinon leur durée de vie est moins longue, ce qui amoindrit leur intérêt).
- **Utiliser des écorecharges et des produits éco-labellisés**
→ Notamment pour les produits d'entretien et d'hygiène (savons liquides).
→ Certains aérosols peuvent également être rechargés et réutilisés. À noter, l'utilisation d'aérosols rechargeables est rentabilisée au-delà d'une consommation de 15 aérosols par an.
→ Certains prestataires proposent de recharger cartouches et toners d'impression.
- **Boire l'eau du robinet**
→ Remplacer les bonbonnes par une fontaine alimentée par le réseau.

4. Limiter l'impact de ses déchets dangereux

- **Négocier la reprise de ses déchets dangereux par les fournisseurs**
- **Faire collecter ses déchets dangereux par un prestataire agréé**
- **Remplacer ses substances dangereuses et optimiser leur utilisation**

Pour en savoir plus, cf la fiche « Mener une action de réduction qualitative en entreprise », boîte à outils « Déchets des entreprises » (lien à créer).

5. Éviter de jeter

- **Donner / brader ses invendus**
→ Vous pouvez mettre en place des partenariats avec des associations caritatives.
→ Si vous avez des magazines à disposition des clients, vous pouvez mettre en place un système d'échange/don des magazines avec d'autres professionnels (buralistes donnant leurs invendus pour les salles d'attente des professions médicales).
- **Composter les déchets organiques**

6. Impliquer les clients

Diminuer la consommation de ressources

- **Intégrer des critères environnementaux dans le choix de ses produits / services**
 - Choisir des produits/services écolabellisés. Deux écolabels officiels sont délivrés en France (la marque française NF Environnement et l'écolabel européen).



Limiter les emballages

- **Consigner ses emballages (bouteilles, caquettes, ...) auprès des clients**
- **Proposer des produits peu générateurs de déchets d'emballage**
 - Étiqueter et valoriser les produits vendus pauvres en emballages.

Diminuer la consommation de papier

- **Éco-communiquer**
 - Éviter la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres.
 - Adapter le nombre d'impressions en fonction des Stop Pub.
 - Choisir des supports durables (affiches vs prospectus).
 - Favoriser la communication dématérialisée (Internet).

Éviter de jeter

- **Proposer un service de réparation en boutique**

Limiter les produits à usage unique

- **Supprimer les sacs de caisse**
 - Vous pouvez proposer des sacs cabas réutilisables à la vente, ou comme cadeau aux clients réguliers. Attention, ils doivent être réutilisables. (Pour en savoir plus, cf la fiche « sac de caisse », boîte à outils « déchets des entreprises » [lien à créer](#)).
- **Proposer des services de location**

7. Communiquer sur la démarche

- **Engager une communication sur les actions mises en place**
- **Valoriser les actions auprès des clients et faire de son engagement un argument commercial**
 - Certification ISO 14000, label, charte environnementale....